



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATELIER DE MAILLAGE EN AGROALIMENTAIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC : Des entreprises bien maillées entre elles grâce au projet Économie circulaire Centre-du-Québec

Centre-du-Québec (Victoriaville), le 4 novembre 2021. – Pari réussi pour le tout premier atelier de maillage du projet Économie circulaire Centre-du-Québec tenu le jeudi 27 octobre 2021. Cet événement, ciblant les entreprises en transformation alimentaire et les producteurs agricoles, avait comme objectif d'accélérer l'implantation de stratégies en économie circulaire dans les entreprises des MRC de Bécancour, d'Arthabaska, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska. Quatre grands thèmes ont été abordés lors de cet atelier soit : la récupération des résidus, le partage de ressources, l'optimisation de la production et l'écoconception des emballages.

Concrètement, l'atelier visait à réunir des entreprises du secteur agroalimentaire afin qu'elles partagent dans un premier temps ce qu'elles pourraient offrir à d'autres entreprises, que ce soient des résidus alimentaires ou encore des équipements qui pourraient être partagés avec une autre entreprise. Dans un deuxième temps, les entreprises pouvaient également partager des besoins en termes d'intrants pour leur production ou encore divers besoins tels que former un groupe d'achat ou partager des ressources humaines.

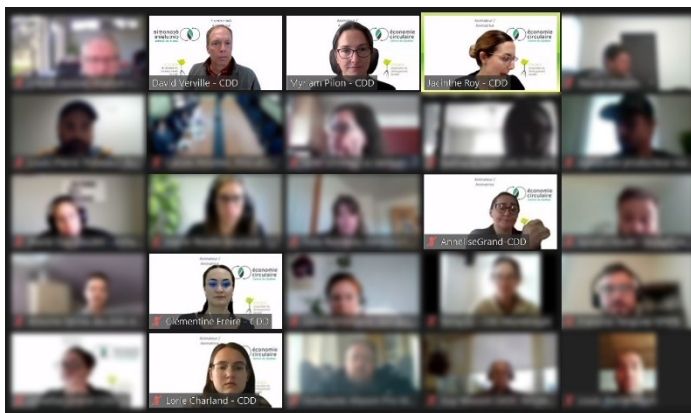
L'atelier a réuni 54 participants dont 34 entreprises qui ont partagé en direct leur offres et demandes. Les échanges ont permis d'identifier 133 synergies potentielles. Les chiffres obtenus lors de cet événement qui s'est déroulé sous forme virtuelle sont bien au-delà des espérances des organisateurs. « Réunir plusieurs entreprises dans ce type d'activité est très bénéfique. Les offres et les besoins des entreprises sont identifiés en temps réel et des maillages peuvent être complétés rapidement. Il s'agit en quelque sorte d'un « speed dating » entre entreprises, sous une thématique d'économie circulaire » indique la directrice générale, Mme Jacinthe Roy.

Les besoins et les offres des entreprises peuvent varier.



Somme toute, en invitant les entreprises d'un secteur d'activité bien précis (en agroalimentaire dans ce cas), l'équipe d'Économie circulaire Centre-du-Québec a misé juste. Les entreprises ayant participé présentaient réellement des besoins complémentaires. « Des échanges de résidus de végétaux qui pourraient servir à nourrir des insectes, des légumes « moches » qui pourraient être très bons pour produire du jus, un camion de livraison réfrigéré sous-utilisé pouvant être partagé; ce ne sont que quelques exemples de synergies potentielles qui sont ressorties de l'atelier », explique David Verville, conseiller senior en économie circulaire.

Précisons toutefois que « synergies potentielles » n'est pas synonyme de synergies garanties. « Puisque chaque synergie est unique et qu'il peut s'agir d'un processus complexe, les entreprises devront analyser les collaborations possibles pour les maillages identifiés. Notre équipe assurera des suivis personnalisés afin de concrétiser les synergies potentielles », ajoute Myriam Pilon, conseillère en économie circulaire. Comme Économie circulaire Centre-du-Québec est un projet issu d'une collaboration entre de nombreux partenaires et qu'il se déploie sur quatre (4) MRC du Centre-du-Québec, le potentiel synergique est décuplé grâce à un réseau de contacts plus vaste augmentant ainsi les possibilités de débouchés.



-30-

À propos du projet Économie circulaire Centre-du-Québec

Le projet [Économie circulaire Centre-du-Québec](#) consiste à offrir un service d'accompagnement en économie circulaire aux entreprises établies dans l'une des MRC suivantes: Arthabaska, Bécancour, L'Érable et Nicolet-Yamaska. Deux conseillers sont mis à disposition des entreprises pour les accompagner à identifier des stratégies d'économie circulaire à mettre en place, dont :

- Trouver des preneurs pour les résidus de production;
- Identifier des façons de diversifier l'approvisionnement;
- Calculer le véritable coût des résidus;
- Repenser les emballages;
- Partager des équipements et des espaces avec d'autres entreprises.

Le service d'accompagnement est offert gratuitement aux entreprises. Ce projet est possible grâce au soutien financier de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions Transition



vers l'économie circulaire ainsi qu'à l'appui financier de treize (13) partenaires régionaux (en ordre alphabétique) :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| -CDEV | -SADC Arthabaska-Érable |
| -Cégep de Victoriaville | -SADC de Nicolet-Bécancour* |
| -CFER Normand-Maurice | |
| -Gesterra | -Ville de Plessisville |
| -MRC de Bécancour | -Ville de Princeville |
| -MRC de L'Érable | -Ville de Victoriaville |
| -MRC de Nicolet-Yamaska | -Ville de Warwick |

* (Par son programme d'accompagnement en développement durable PROAction financé par la Fondation Alcoa)

À propos de la Corporation du développement durable

Constituée à Victoriaville en 2012, la Corporation du développement durable (CDD) est un OBNL qui a pour mission de sensibiliser, mobiliser et outiller les organisations régionales du Centre-du-Québec afin de faciliter la prise en charge concertée d'enjeux en développement durable. Elle collabore ou prend en charge la gestion de projets et/ou services liés au développement durable. La CDD contribue entre autres au déploiement d'un service d'accompagnement stratégique en développement durable, la Démarche d², sur les territoires d'Arthabaska et de L'Érable et offre un service d'accompagnement en économie circulaire sur le même territoire, en plus de Nicolet-Yamaska et Bécancour. Finalement, la CDD est l'organisme porteur du Fonds Écoleader pour le Centre-du-Québec.

Source :

Jacinthe Roy, directrice générale
jroy@corpodd.org, (819) 990-0242